# Protéger et renforcer le socle écologique du territoire
# Orientations de la partie 1

## Prescriptions

### Le renforcement d'un maillage d'espaces fonctionnels favorables à la biodiversité

Sanctuariser les secteurs à forts enjeux de biodiversité par une mise en défens

Préserver les espaces végétalisés existants, désimperméabiliser, requalifier les espaces publics par des actions de végétation

(H) Ces prescriptions ne s'appliquent pas au projet de restructuration de l'hôpital intercommunal sur le site des Ormes à Montfermeil.

Renforcer les liaisons écologiques entre entités paysagères

Tendre vers 40% d'espaces arborés ou végétalisés lors des requalifications au sein des secteurs

Conforter les espaces intermédiaires du réseau

Augmenter la part des secteurs végétalisés et désartificialiser, planter et végétaliser les abords des emprises

Consolider le rôle des corridors écologiques

Renforcer et diversifier les espaces végétalisés aux abords des infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires

Pour toute requalification tendre vers 30% d'espaces arborés ou végétalisés

Fond de plan

Bois, Prairie, Parc et Square | Plan et cours d'eau | Espaces agricoles | Trame viaire | Voies structurantes | Limites communales | Limites de GPGE

EPT Grand Paris Grand Est
11 boulevard du Mont d'Est 93160 Noisy-le-Grand
T. 01 41 70 39 10
grandparisgrandest.fr